



Temps d'échanges régionaux Hauts-de-France

PREVENIR LES DISCRIMINATIONS POUR PLUS D'EGALITE EN SANTE

Les 23 novembre et 7 décembre 2020

13h30 - 17h

En visioconférence

Date limite d'inscription : mercredi 18 novembre 2020



CONTEXTE

Le droit à la santé est un droit fondamental reconnu à tout être humain. Le secteur de la santé s'appuie donc sur une déontologie forte. Parler de discriminations peut susciter des malentendus et un certain malaise.

Pourtant, diverses situations interrogent les professionnels-les de la santé, du social et du médicosocial : refus de rendez-vous à des bénéficiaires de la CMU-C ou de l'AME, différences de traitement non justifiées, refus de déplacement de services médicaux dans certains quartiers, stigmatisation de certains publics, etc. Les causes sont variées, allant des représentations stéréotypées aux facteurs plus systémiques (organisation des soins, formation des professionnels-les...).

Ces journées permettront d'aborder les questions suivantes : **qu'est-ce qu'une discrimination ? Quels sont les risques de discriminations identifiés dans le domaine de la santé ? Quels en sont les conséquences sur la santé mentale ? Quels leviers pour prévenir et agir ? Comment concilier prise en compte des spécificités et égalité de traitement ?**

Elles s'appuieront sur le guide national [« Vers plus d'égalité en santé »](#) et sur la présentation d'expériences pour prévenir les discriminations en santé.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les professionnels-les et bénévoles de la région Hauts-de-France aux processus de stigmatisation et de discriminations dans le domaine de la santé ;
- Faire connaître les outils existants ;
- Identifier des leviers et des pistes d'action par l'échange d'expériences.

PUBLICS INVITES

Ces deux demi-journées s'adressent à l'ensemble des professionnels-les et bénévoles de la santé, du social, du médico-social et de la politique de la ville de la région Hauts-de-France (cadres de santé, infirmiers-ères, médecins, intervenants-es sociaux, coordinateurs-trices d'atelier santé ville, des contrats locaux de santé, des conseils locaux de santé mentale, agents des services de l'Etat, élus-es...).

PROGRAMME

LUNDI 23 NOVEMBRE - 13H30 – 17H

13h30 : Accueil sur la plateforme de visioconférence

13h45-14h : Allocutions officielles

14h -14h35 : Présentation de la problématique

- ✓ Présentation du guide « Vers plus d'égalité en santé », *Emilie Jung, Directrice Migrations Santé Alsace*

Pause

14h45 –15h45 : Analyse de situations concrètes en atelier

Pause

15h50 – 16h30 : Présentation des outils du Défenseur des Droits

Clémence Lévesque, Cheffe de pôle régional – Défenseur des Droits

16h30-17h : Echanges et conclusion

LUNDI 7 DECEMBRE DE 13H30 A 17H

13h30 : Accueil sur la plateforme de visioconférence

13h45-14h : Synthèse du temps d'échanges du 23 novembre

14h-14h45 : Intervention de cadrage sur les liens entre inégalités sociales de santé et discriminations à l'aune de la situation sanitaire actuelle

Jessy Cormont, sociologue - P.H.A.R.E de l'égalité

Pause

14h55 – 15h50 : Table-ronde : mobiliser les recours juridiques

Clémence Lévesque, Cheffe de pôle régional – Défenseur des Droits

Dr Franck Roussel, Secrétaire général du Conseil départemental du Nord – Conseil national de l'Ordre des Médecins

Pause

15h55 – 16h45 : Table-ronde : Pratiques régionales inspirantes

- ✓ Rendre visible les discriminations à partir de la parole des premiers-ères concernés-es, *Collectif Kif-kif / IRIS Formation*
- ✓ Promouvoir la médiation en santé comme outil de prévention et de lutte contre les discriminations, *Elvina Amoros, Médecins du Monde*

16h45 : Allocution de clôture

INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

Ces temps d'échanges sont gratuits, mais **l'inscription est obligatoire** sur ce lien [d'inscription en ligne](#).

Une attestation de présence au titre de la formation continue pourra être délivrée par Migrations Santé Alsace.

Si vous avez des questions, veuillez contacter : Sophie Clerc, Chargée de mission à s.clerc@migrationssante.org

ORGANISATION

Ces temps d'échanges régionaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet national de lutte et de prévention des discriminations dans le domaine de la santé porté par Migrations Santé Alsace.

Initialement prévu sur une journée à Lille, la crise sanitaire nous a contraints à revoir le format initial et à scinder la journée en deux temps.

L'organisation est pilotée par Migrations Santé Alsace, l'IREV et la Métropole de Lille. Elle s'appuie sur un comité d'organisation composé du Conseil départemental de l'Ordre des médecins, l'espace régional d'éthique des Hauts de France, l'Agence régionale de santé Hauts-de-France et de l'association IRIS Formation.

SOUTIEN FINANCIER

L'organisation de cette Journée régionale bénéficie du soutien financier de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**